



## LA GRÊLE DU 31 AOÛT 1704



Cette année le 31 août le dimanche pendant vespres la grêle arriva qui estoit d'une grosseur extraord<sup>e</sup> qui perdit les avoines vignes chanvre et sarazin et toutes les vistres de leglise furent cassées

Le Roy diminua de la Taille aux habitans, et Mes<sup>rs</sup> du clergé nont rien diminué au curé sur ses decimes, au contraire l'ont augmenté de 4<sup>livres</sup>



## LIMOGEAGE IMMÉDIAT - 1737

### Ordonnance du 18 août 1737 Interdit de maître d'école

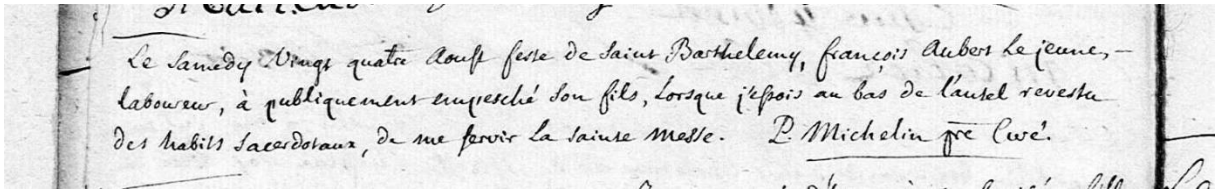
Pierre GEAT maître d'école de la paroisse de Vailly est révoqué de ses fonctions avec défense d'exercer dans tout le diocèse sous peine de poursuites.

Il lui est ordonné de rendre au curé les clefs du clocher et tout ce qu'il peut avoir en mains appartenant à la fabrique.

relevé par : Véronique FREMIET MATTEI  
source : AD Aube G62



## 24 AOÛT 1739 - PLAINTE DU CURÉ



*Le samedi vingt quatre Aout feste de Saint Barthelemy, françois Aubert Le jeune, laboureur, à publiquement empesché son fils, Lorsque j'étois au bas de l'autel revestu des habits sacerdotaux, de me servir la Sainte Messe.*

Sources : Vailly 1716/1750 BMS 4E391/2  
Relevé par Marie-France FÈVRE